

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 7 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Claudine SARRET membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Laurent BROCHET, Arlette ECABERT, Gérard FESSELET, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Christian RAYOT, Claude GIRARD à Bernard LIAIS, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Messieurs Gilles COURGET, Pierre COURTOT, Eric GILBERT, Francis LEFEVRE, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
1 ^{er} mars 2013	1 ^{er} mars 2013	En exercice	42
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-01-01 – Débat d'Orientation Budgétaire de la CCST-DOB 2013.

Rapporteur : Christian RAYOT

Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013
BUDGET GENERAL

Le débat d'orientation budgétaire doit permettre aux élus d'avoir une vision de l'environnement juridique et financier de la collectivité mais aussi d'appréhender les différents éléments de contexte pesant sur la préparation budgétaire de l'année à venir.

Dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), les conseillers communautaires sont invités à débattre, à partir de l'évolution du contexte financier et budgétaire, des orientations proposées pour l'élaboration du budget à venir.

Introduction :

Conjoncture nationale

Stagnation de l'activité *

On observerait en 2013 une reprise modeste du PIB, à hauteur de + 0,4 %.

L'investissement des entreprises et la consommation des ménages progresseraient très légèrement.

Léger repli de l'inflation *

En 2013, l'inflation serait légèrement plus faible, s'établissant à +1,7 %, du fait d'un possible repli de l'inflation des biens énergétiques et manufacturés.

Faiblesse de la consommation privée *

En 2013, la consommation des ménages français progresserait faiblement (+ 0,3 %) après une phase de stagnation, sous l'effet notamment d'un léger repli du taux d'épargne des ménages et d'une quasi-stabilisation de l'évolution du pouvoir d'achat. Cette reprise reste néanmoins conditionnée à l'amélioration du marché de l'emploi.

Très léger rebond de l'investissement des entreprises *

L'investissement productif connaîtrait une reprise faiblement perceptible en 2013 (+0,7 %)

** sources : Prévisions du Gouvernement- PLF pour 2013*

L'impact sur les collectivités territoriales

Les mesures de loi de finances 2013 concernant les collectivités locales, s'inscrivent dans le prolongement de celles des deux années précédentes placées sous le signe de l'effort exigé par le retour à l'équilibre des finances publiques et de la solidarité.

Les collectivités locales prendront pleinement part à l'effort collectif par la stabilisation des concours versés par l'Etat pour la troisième année consécutive en 2013.

- Gel de la Dotation Globale de Fonctionnement

Le montant de la **DGF 2013** est fixé à **41,505** milliards d'euros.

Rétrospective de l'année 2012

Les éléments marquants.

Le schéma départemental de coopération intercommunale :

L'année 2012 a été en partie consacrée au travail comptable, administratif et juridique pour l'intégration des communes de 7 communes de la Bourbeuse (Boron, Brebotte, Bretagne, Grosne, Froidefontaine, Recouvrance, Vellescot) et les 2 communes isolées Joncherey et Thiancourt.

L'année 2012 a vu la mise en place de la SEM.

Les grands projets économiques se sont poursuivis en 2012 notamment les projets des Forges de Grandvillars, les Fonteneilles à Beaucourt et le Casino à Delle.

Les chiffres 2012

* FONCTIONNEMENT

Le niveau des recettes de fonctionnement	8 846 858,41 €
Dont notamment	
- Impôts et taxes	4 115 751,00 €
- Dotations, subventions	2 758 043,98 €
- Reversement des budgets annexes	1 528 164,62 €

Les dépenses de fonctionnement	8 626 061,30 €
Dont notamment	
- Les charges à caractère général	429 989,60 €
- Les charges de personnel	2 051 031,09 €
- Atténuation de produits	4 134 528,00 €
Dont Compensations aux communes	
- Dotations aux amortissements :	520 695,75 €
- Autres charges gestion courante	1 357 353,06 €

Soit un excédent de fonctionnement de 220 707,91 €

L'autofinancement : (amortissements et capital des emprunts déduits)

$8\,846\,858.41 - 8\,105\,365.55 = 741\,492.86 \text{ €} - \text{Capital des emprunts } 243\,112.89 = \mathbf{498\,379.97 \text{ €}}$

* INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement	2 781 248,55 €
Dont notamment	
- immobilisations corporelles	232 541,96 €
- subv. d'équipement versées (fonds de concours,...)	39 985,73 €
- emprunts	243 112,89 €
- participations	1 325 000,00 €
- autres immo financières (avances sodeb Forges...)	500 000,00 €

Les recettes d'investissement	3 653 425,36 €
Dont	
- Emprunt	2 500 000,00 €
- Autres immo. financières (rbst avance BA)	255 796,00 €

Soit un excédent d'investissement de 872 176,81 €

Pour mémoire : Résultats 2011

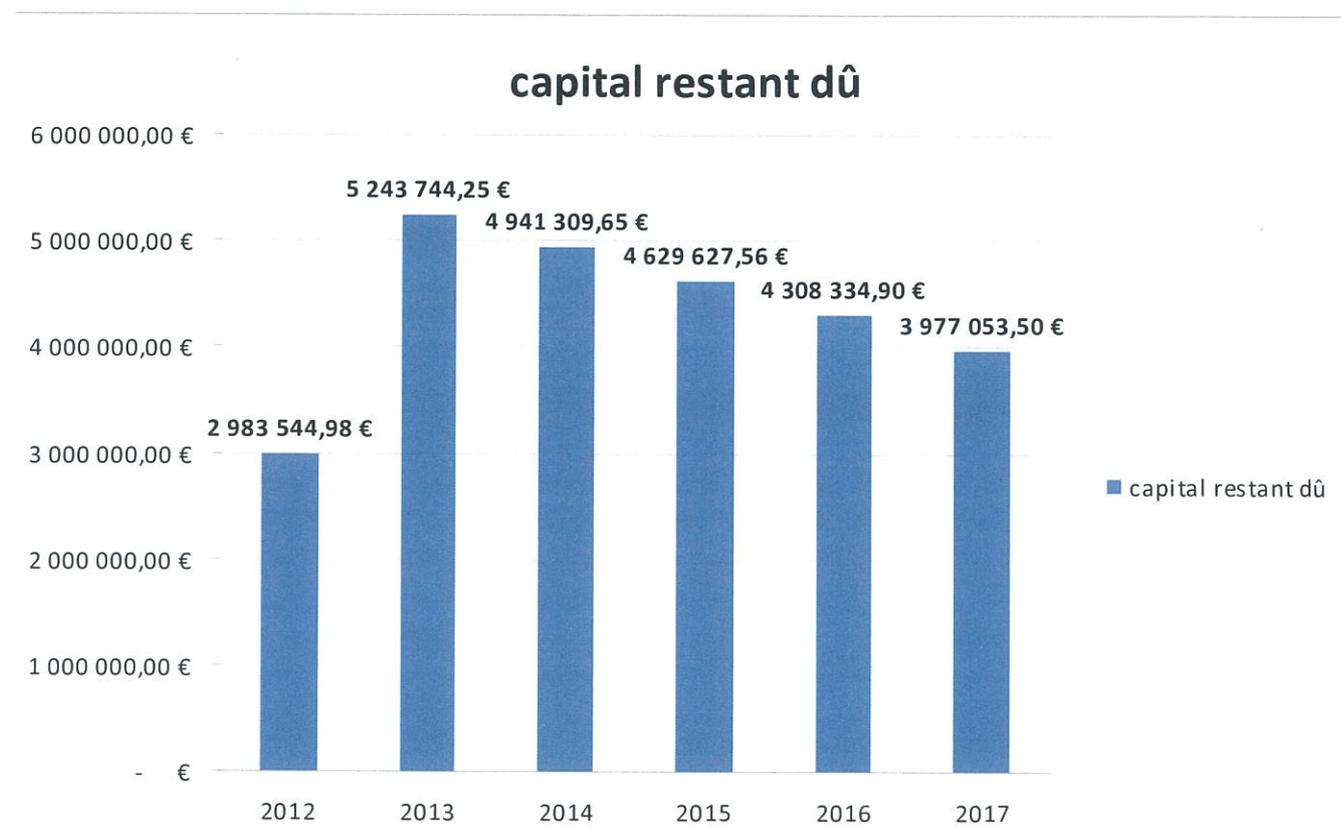
Fonctionnement	4 521 293,87 €
Investissement	1 952 553,66 €

Nota Bene : Restes à réaliser à reporter en 2013

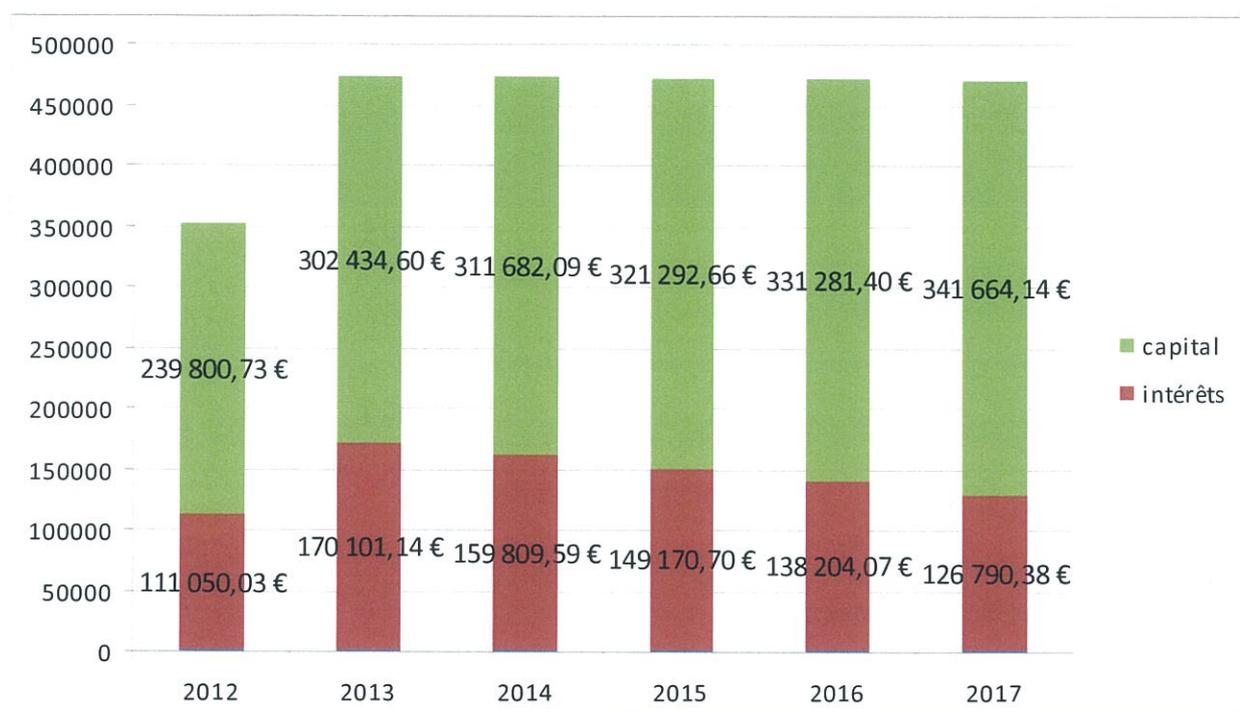
Recettes	125 855,00 €
Dépenses	1 679 791,51 €

	Dépenses	Recettes	Résultats au 31/12/2012	Résultats repris 2011	Tous exercices confondus
FONCT	8 626 150.50	8 846 858.41	220 707.91	4 521 293.87	4 742 001.78
INVEST	2 781 248.55	3 653 425.36	872 176.81	1 952 553.66	2 824 730.47
TOTAL				6 473 847.53	7 566 732.25

État de la dette



Évolution de la composition de la dette



Prospectives pour 2013

● Affaires générales

Police intercommunale

La police intercommunale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publics sur le territoire des communes qui ont souhaité adhérer au service.

En 2012, le service s'est doté d'un sonomètre afin de lutter efficacement contre les nuisances et notamment celles engendrées par les 2 roues.

Le service a également procédé à l'achat d'un véhicule twingo banalisé.

Les chiffres 2012

*Fonctionnement

Dépense	349 984,24 €
<i>Dont notamment charges de personnel</i>	<i>301 979,43 €</i>
Recette (participation des communes adhérentes)	94 716,02 €

*Investissement

Dépense	33 137,30 €
(Matériel transport, bureau, informatique, etc.)	

8 nouvelles communes ont adhéré au service police intercommunale : Joncherey, Recouvrance, Grosne, Courcelles, Courtelevant, Lepuix-Neuf, Bretagne, Vellescot.

Pour 2013, en terme d'investissement, la CCST envisage l'achat de 2 motos.

Il est également prévu de doter les policiers municipaux de Pistolets à Impulsion Electrique (P.I.E type TASER).

L'achat de PVE (PV électronique) est également prévu, ainsi que l'achat d'un logiciel police adapté à une police intercommunale et permettant la gestion des PVE et de la fourrière automobile.

Prévisions 2013

***Fonctionnement**

Dépense	366 000 €
<i>Dont charges de personnel</i>	<i>320 000 €</i>
Recette (participation des communes adhérentes)	110 000 €

***Investissement**

Dépense	38 000 €
---------	-----------------

Contrat de rivière

La CCST est le porteur du projet « Contrat de rivière Allaine », en collaboration étroite avec la République et le Canton du Jura.

Ce projet est dans sa phase de mise en œuvre depuis le 18 juin 2010, et ce, pour une durée de 5 ans (2010-2015).

Les financeurs principaux sont l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et la Région Franche-Comté.

De nombreux maîtres d'ouvrages sont partenaires du Contrat : Conseil Général du Territoire de Belfort, Communes, Chambres consulaires...

A noter que d'autres actions inscrites dans le Contrat de rivière sont financées par le budget « Service des eaux », le budget « Assainissement » et le budget « Ordures ménagères ».

Ces actions seront présentées dans les budgets ad hoc.

Le portage du projet « Contrat de rivière » par la CCST implique que chaque action sous maîtrise d'ouvrage extérieure soit suivie et validée par la Chargée de mission.

Les chiffres 2012.

Les actions incluses dans le budget du contrat de rivière et sous maîtrise d'ouvrage de la CCST ont entraîné les dépenses suivantes :

Fonctionnement :

- Journée nettoyage de l'Allaine : 2 193 € dont 1 755 € de subventions
- Réduction des phytosanitaires par les particuliers : 960 € dont 624 € de subventions
- Jardin biologique à vocation pédagogique : 269 € dont 215 € de subventions
- Site internet : 1 005 € dont 804 € de subventions
- Bulletin de communication : 1 669 € dont 1 335 € de subventions
- Formation des employés communaux aux techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires : 560 € dont 448 € de subventions
- Poste chargé de mission : 48 703 € dont 38 962 € de subventions
- Participation à la Charte « Jardinez, naturellement » en direction des jardineries : 535 €

- Protection des Aires d’Alimentation de captage (Saint Dizier et Grandvillars) : cf. budget service des eaux
- Surveillance de la qualité des nappes utilisées pour l’eau potable vis-à-vis des toxiques : cf. budget service des eaux

En fonctionnement, le total des dépenses s’élève à 60 759 €.

Les aides (Agence de l’eau, Conseil Régional et communes) s’élèvent à 52 058 €.

La participation de la CCST s’élève sur ces fonds propres à 8 521 €.

NB : Le poste de chargé de mission inclut le suivi de nombreuses autres actions non indiquées au budget et sous maîtrise d’ouvrage extérieure. Ce poste inclut également de nombreuses actions réalisées en interne et ne faisant pas l’objet d’une facturation extérieure.

Investissement :

- Achat d’un logiciel d’information géographique (Mapinfo) : 3 337 €

En investissement, le total des dépenses s’élève à 3 337 €.

Les aides (Agence de l’eau, et Conseil Régional) s’élèvent à 2 670 €.

La participation de la CCST sur ses fonds propres s’élève à 667 €.

Prévisions 2013.

Les actions incluses dans le budget du contrat de rivière et sous maîtrise d’ouvrage de la CCST correspondent au budget prévisionnel suivant :

Fonctionnement :

- Réduction des phytosanitaires par les particuliers : 1 196 € dont 957 € de subventions
- Jardin biologique à vocation pédagogique : 419 € dont 335 € de subventions
- Charte « Jardinez, naturellement » : 800 €
- Réduction des phytosanitaires par les collectivités : 1 196 € dont 957 € de subventions
- Site internet : 1000 € dont 800 € de subventions
- Bulletin de communication : 2 750 € dont 2 200 € de subventions
- Divers (matériel pour animation) : 500 € dont 400 € de subventions
- Etude mise en place de repères de crues : 5 980 € dont 2 990 € de subventions
- Etude réseau des étangs : 5 980 € dont 2 691 € de subventions
- Poste chargé de mission : 49 000 € dont 39 200 € de subventions
- Journée nettoyage de l’Allaine : reportée au printemps 2014 pour pouvoir la coupler avec l’arrachage d’une espèce invasive : la Balsamine.
- Protection des Aires d’Alimentation de captage (Saint Dizier et Grandvillars) : cf. budget service des eaux
- Mise en place d’un réseau de surveillance de la qualité des nappes : cf. budget service des eaux
- Pérennisation de la collecte des déchets d’entreprise : cf. budget Ordures ménagères

En fonctionnement, le total des dépenses s’élèverait à 90 000.00 €.

Les aides (Agence de l’eau, Conseil Régional et Conseil Général) s’élèveraient à 64 000.00 €.

La participation de la CCST sur ses fonds propres s'élèverait à 26 000.00 €.

NB : Le poste de chargé de mission inclut le suivi de nombreuses autres actions non indiquées au budget et sous maîtrise d'ouvrage extérieure. Ce poste inclut également de nombreuses actions réalisées en interne et ne faisant pas l'objet d'une facturation extérieure.

Communication

La CCST a retenu le principe de poursuivre des campagnes de communication ciblées, thématiques ou saisonnières. En 2013, la stratégie reste la même que celle des deux dernières années. Supports de communication propres à la CCST

déjà imprimés :

Sets de table (plusieurs milliers en stock)

Reliquats **d'affiches** CCST (rideaux rouge) et de **bérets français** brodés CCST

Supports à venir :

Poursuite de l'équipement en **tenues sportives** – shorts et maillots (avec logo CCST) des équipes du Sud Territoire. (dernière année) .

Pose d'un **4^{ème} panneau** « Bienvenue dans le Sud Territoire – TGV » à la frontière suisse. Et réduction en hauteur du panneau de Beaucourt –gêne aux riverains.

Pose de **panneaux routiers de « bienvenue CCST »** à l'entrée des village en périphérie du Sud Territoire et d'une plaque pouvant s'apposer sur le mur de chaque Mairie.

Refonte du **site internet** pour un suivi quotidien par les services. Info services

Reconduction des publications presses habituelles :

2 **Echos du Sud** seront réalisés (mai et Octobre 2013) et diffusés en 13 000 exemplaires dans toutes les Boîtes à lettre de la CCST.

2 à 3 **pages de promotion** du Sud Territoire dans le cadre de pages dans la PQR (Presse Quotidienne Régionale : Est et Pays) diffusion sur les éditions de l'Aire Urbaine.

Réédition des plaquettes de circuits de randonnées dans les villages du Sud

Avec 3 nouveaux circuits : Fêche l'Eglise (n° 7 jamais édité), La ballade de Normanvillars (Boron), le sentier des passeurs (Montbouton – Croix). Soit **17 plaquettes randonnées** au total.

Il est envisagé de demander aux communes de proposer un nom pour chaque randonnée.

Manifestations propres à la CCST

La CCST a organisé pour la première fois ses **vœux 2013** ainsi que l'accueil des nouvelles communes membres. C'était le 25 janvier 2013 à la salle de spectacle de Grandvillars avec environ 250 participants.

La CCST procédera à diverses **cérémonies inaugurales** clôturant des investissements propres à la CCST (Gare de Delle en Octobre 2013, Casino Delle, ...)

Manifestation combinée avec 3 villages du Sud Territoire : Musiques Plein Sud

Cette année, le programme de Musique plein sud sera le suivant :

- Vendredi 28 juin, Froidefontaine, **Soirée ACDC** (Stade de Froidefontaine)
- Samedi 29 juin, Réchésy, **Soirée Comédie musicales** (Salle des Fêtes)
- Dimanche 30 juin, Saint Dizier l'Evêque, **Soirée Gospel** (Eglise)

Partenariat de communication dans la cadre de manifestations extra-territoriales

Nuit des étoiles (sportives) – Belfort

Spectacles de Delle Animation (saison 2013)

Spectacles de la MPT de Beaucourt (saison 2013)

Spectacles de Grandvillars fait son show (Saison 2013)

Son et Lumière de Brebotte (édition 2013)

Les Nuits de Milandre – Delle (édition franco-suisse 2013)

Pour info, budget 2012 : 156 000 €

Budget communication 2013 : 167 000 €

Principaux éléments de la communication 2013

2 éditions de l'Echo du Sud : 18 000 € TTC

Pages promotion PQR : 6 000 € TTC

Panneau TGV frontière suisse : 4 000 € TTC

Panneaux routiers d'accueil périphériques : 11 000 € TTC

Plaquettes sentiers pédestres : 10 000 €

Partenariat de communication

- 5 Structures Sud Territoire : 50 000 €
- Musiques plein sud : 27 000 €
- Autres partenariats : 15 000 €

Maillots sportifs : 16 000 €

Diverses cérémonies et site internet : 10 000€

● **Développement économique**

La ZA des Popins sur Beaucourt et du Technoparc sur Delle

Une enveloppe de 28 000 € TTC est prévue pour 2013 pour des frais divers d'entretien et de valorisation des zones.

L'O.C.M.A.C.S

Le programme d'actions de l'OCMACS est finalisé en ce qui concerne la première tranche de l'opération. Le budget prévisionnel fait état d'un apport de la CCST d'un montant de :

- 49 500 € HT en fonctionnement
- 80 600 € HT en investissement

Un dossier de demande d'aide de l'Etat au travers une subvention FISAC a été déposé en date du 17 décembre 2012.

Les actions ne seront déclenchées qu'après l'octroi de cette subvention. Sachant que l'instruction du dossier par les services de l'Etat est d'environ 8 à 10 mois nous prévoyons une enveloppe pour l'année 2013 de :

- 16 000 € HT pour le fonctionnement,
- 40 300 € HT pour l'investissement

Participation au capital de la SODEB

En 2013, il est prévu que la CCST apporte 200 000€ en apport de capital à la SODEB afin de participer directement aux discussions stratégiques de ce partenaire.

La SPL

500 000€ ont été engagés en 2012 et seront versés pour la constitution de la SPL sur l'exercice 2013 au même titre que l'appel de fonds lancé aux autres actionnaires.

En 2013, il est prévu de verser une nouvelle participation de 350 000€ sur compte courant d'associé (rémunéré) pour accompagner le financement de l'opération des Fonteneilles entre autre et en limiter le recours à l'emprunt ou le crédit de trésorerie.

Les Forges

Compte tenu de la révision des opérations sur les Forges, ajustements nés des négociations avec les entreprises mais aussi d'imprévus sur le chantier nous conduisent à revoir l'équilibre de l'opération. Outre les sollicitations auprès des autres partenaires, il est envisagé d'apporter 500 000 € supplémentaires de la part de la CCST pour équilibrer les infrastructures publiques pour boucler l'apport initial prévu de 1 500 000 € à l'opération d'infrastructure.

Nous restons dans l'attente d'un point précis des engagements et dépenses réelles et de celles restant à exercer hors seule projection du présent dossier.

Le Casino

Une dépense de 150 000 € de travaux a été enregistrée sur l'exercice 2012 pour la 1ère phase de l'opération hors couts de MO et divers avec pour objectif la dépollution et la démolition du site. Le programme, suite à la demande de la ville de Delle et au contact avec un investisseur privé, est en cours de refonte complète quant à son devenir et le maillage avec un projet privé. Une estimation des coûts restant à porter sur cette opération est fixée à 360 000 € HT en 2013 sans préjuger de la cession d'une partie du foncier traité.

Les Fonteneilles

Les travaux sur 2012 ont permis la dépollution et la démolition du bâtiment des 4000 à Beaucourt. Une phase de mise en forme - plate-formage est programmée pour 2013 dans l'attente de la mise en place de l'esplanade, objet du présent projet en lien avec le déroulement du projet voisin d'habitat mené par la SPL.

BUDGETS ANNEXES

I) Les deux nouvelles zones à savoir les Chauffours sur Delle et les Grands sillons sur Grandvillars

A) La Zac des chauffours :

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2013 se montent à 55 700 € et intègrent les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de 24 190 € (les deux emprunts contractés pour la zac courent jusqu'en 2023 pour l'un et 2031 pour l'autre) ainsi que des frais d'entretien et de réparation, la taxe foncière.

Une inscription au budget d'une cession de 8 000 m2 pour la somme de 86 400 € est effectuée dans le cadre du projet de construction sur la zone par la CCST d'un bâtiment relais industriel.

L'inscription au budget de la vente d'autres terrains n'apparaît pas pour l'année 2013 car difficile à prévoir.

B) La Zac des Grands Sillons :

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2013 se montent à 67 052 et intègrent les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de 26 351,49 € (les deux emprunts contractés pour la Zac courent jusqu'en 2023 pour l'un et 2031 pour l'autre) ainsi que des frais d'entretien et de réparation, la taxe foncière et la rémunération pour le travail effectué par le conservatoire des espaces naturels.

Un remboursement d'avance pour un montant de 157 300 € environ est prévu au BG section investissement.

Une recette de cession de terrain à la SCI GELOT a déjà eu lieu pour la somme de 15 264 €.

D'autres cessions sont prévues en 2013 pour une somme globale d'environ 300 000 €.

II) Les deux bâtiments relais de la CCST

Les deux bâtiments relais ont fait l'objet d'apport en nature effectué par la collectivité à la société d'économie mixte Sud Territoire au mois de mai 2012.

Le budget du bâtiment relais de Beaucourt fait l'objet pour l'année 2013 d'une opération de régularisation de taxe foncière 2012 pour un montant de 5 758 € et d'un remboursement d'avance d'un montant de 24 000 € au BG section recettes d'investissement. Le budget du bâtiment relais de Delle, quant à lui, fait l'objet d'une régularisation de reprise de subvention versée par le Conseil Régional d'un montant de 417,51€ et d'un remboursement d'avance d'un montant de 20 000 € au BG section recettes d'investissement.

Les budgets de ces deux bâtiments pourront ensuite être clôturés.

Il est prévu d'ouvrir un budget annexe au 4eme trimestre 2013 pour la réalisation d'un bâtiment relais sur la zone des Chauffours.

Prévisions 2013- BG

***FONCTIONNEMENT**

Le niveau des recettes de fonctionnement	9 245 000.00 €
Dont notamment	
Impôts, taxes, dotations	7 420 000.00 €
Reversement des budgets annexes	1 630 000.00 €
Les dépenses de fonctionnement	10 788 000.00 €
Dont notamment	
Les charges à caractère général	488 000.00 €
Les charges de personnel	2 300 000.00€
Compensations versées aux communes	4 700 000.00€
Dotations aux amortissements :	442 000.00€
SDIS	1 000 530.00€
023 (virement à la section INV)	1 200 000.00€

L'excédent de fonctionnement reporté est de 4 742 001.78€
 2011 : 4 521 293.87
 2012 : 220 707.91

Soit un déficit de fonctionnement de **1 543 000 €** auquel on ajoute l'excédent reporté de **4 742 001.78€** soit un excédent de fonctionnement de 3 199 001.78€

*** INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement	4 985 000.00 €
Dont notamment	
- immobilisations incorporelles	293 000.00€
- immobilisations corporelles (21/23)	1 240 000.00€
- subv. d'équipement versées (fonds de concours,...)	660 000.00€
- emprunts	307 000.00€
- autres immo financières (avances sodeb Forges, solde SEM, SPLA...) + Avances ZAC	2 150 000.00€
Les recettes d'investissement	2 176 000.00 €
Dont notamment	
- dotations aux amortissements	442 000.00€
- dotations (FCTVA...)	150 000 00€
- subventions	160 000.00€
- rbst ZACs, bâtiments relais	220 000.00€
- 021	1 200 000.00€

L'excédent d'investissement reporté est de 2 824 730.47€
 2011 : 1 952 553.66
 2012 : 872 176.81

Soit un déficit d'investissement de **2 809 000€** auquel s'ajoute l'excédent reporté de **2 824 730.47 €**
soit un excédent d'investissement de 15 730.47 €

**Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013
SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Notre collectivité a ainsi fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste deux contrats d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance 2016) et de Réchésy (échéance 2014).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la station d'épuration de Grandvillars (20 000 eqhab) est gérée en régie.

Les éléments marquants de 2012

L'année 2012 a bien évidemment été rythmée par la réorganisation du service en prévision de la prise en régie de la station d'épuration de Grandvillars (création d'une astreinte, formation du personnel technique sur la station, audit du fonctionnement de la station...) ainsi que par la réalisation de travaux sur les réseaux et d'études pour l'engagement de projets d'assainissement (réseaux + stations).

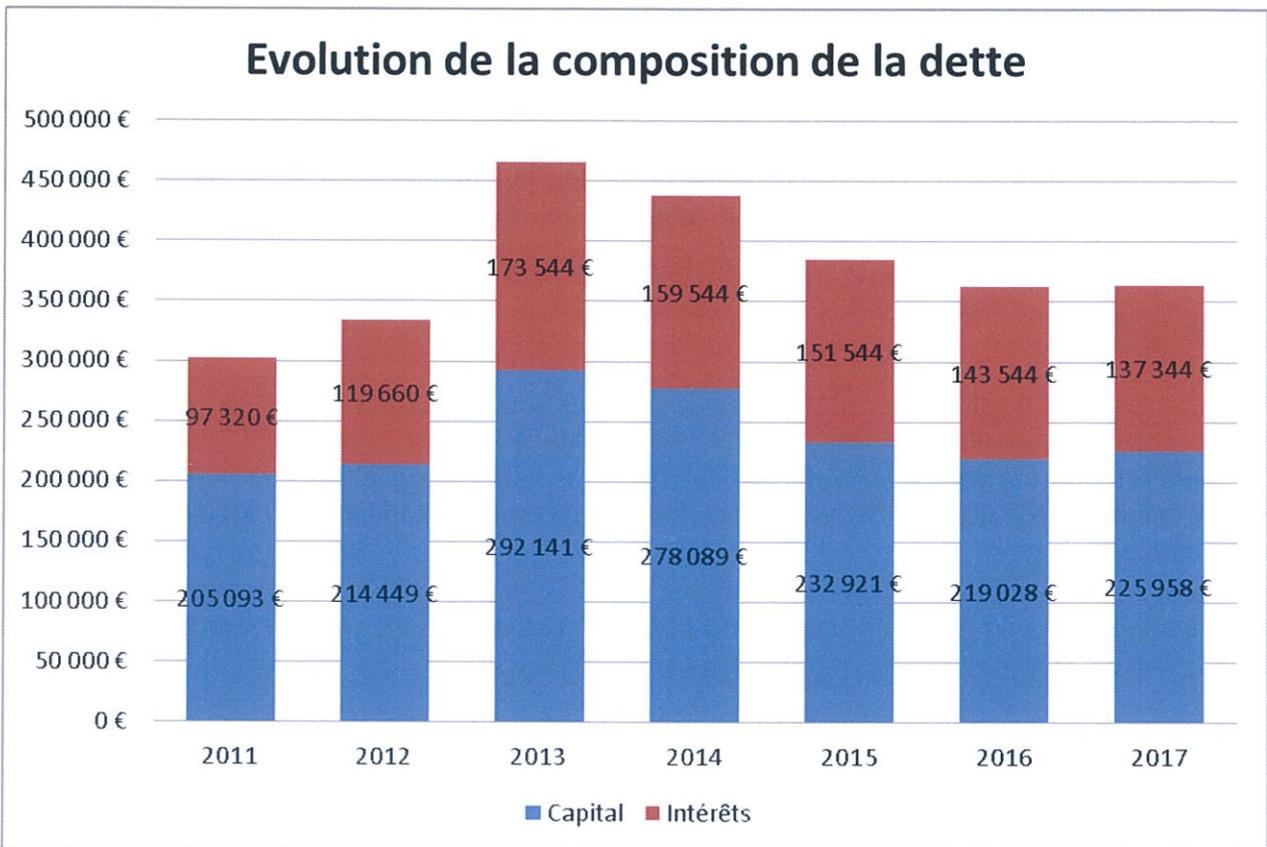
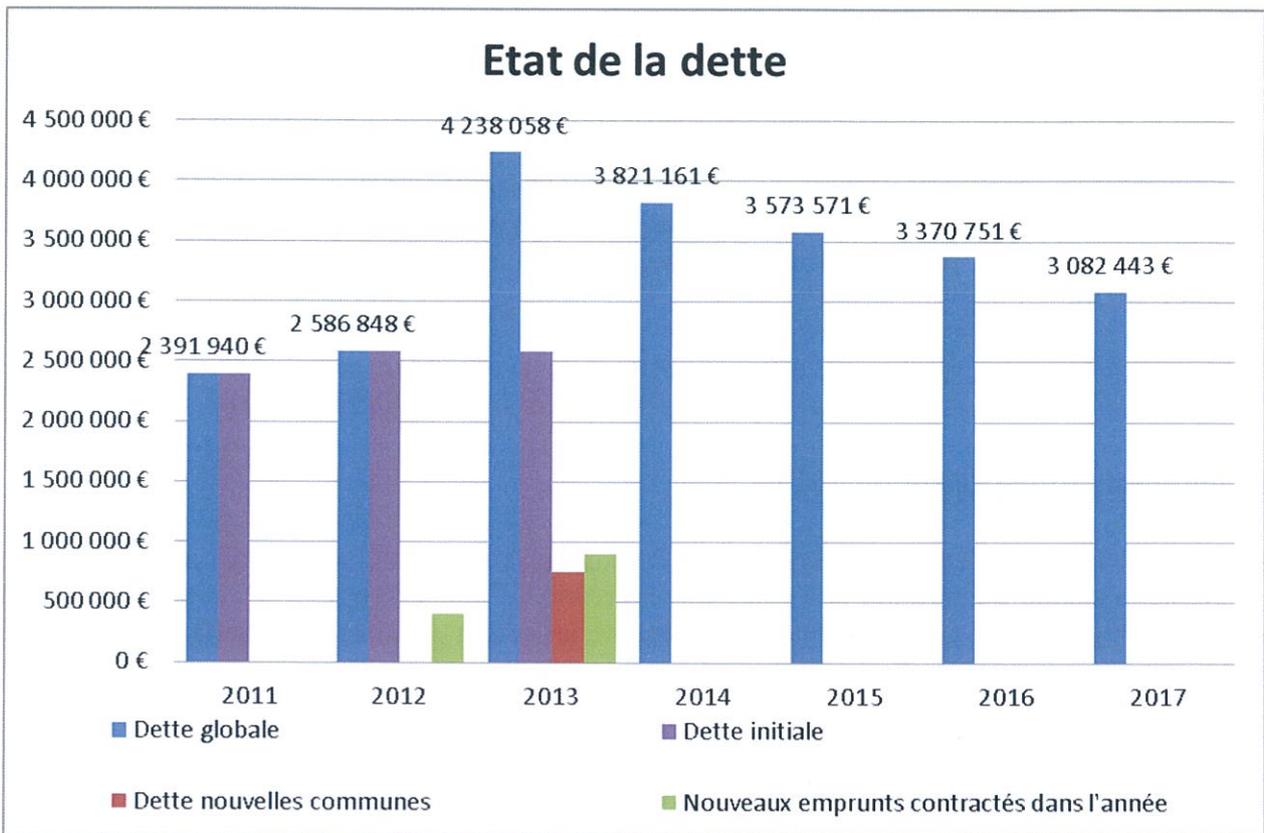
Le budget 2012 est également marqué par :

- **la réalisation de travaux sur les réseaux : mise en séparatif sur Grandvillars, et réhabilitation de réseaux unitaires sur Delle,**
- **la définition de la phase projet pour la création d'une station d'épuration sur Croix,**
- **la réalisation de l'étude de faisabilité de l'assainissement sur les communes Rechesy, Courtevelant et Florimont,**
- **le soutien aux entreprises pour la gestion de leurs rejets dans le cadre du contrat de rivière (diagnostic en entreprise, recherche de financement, partenariat avec CCI).**

Etat de la dette

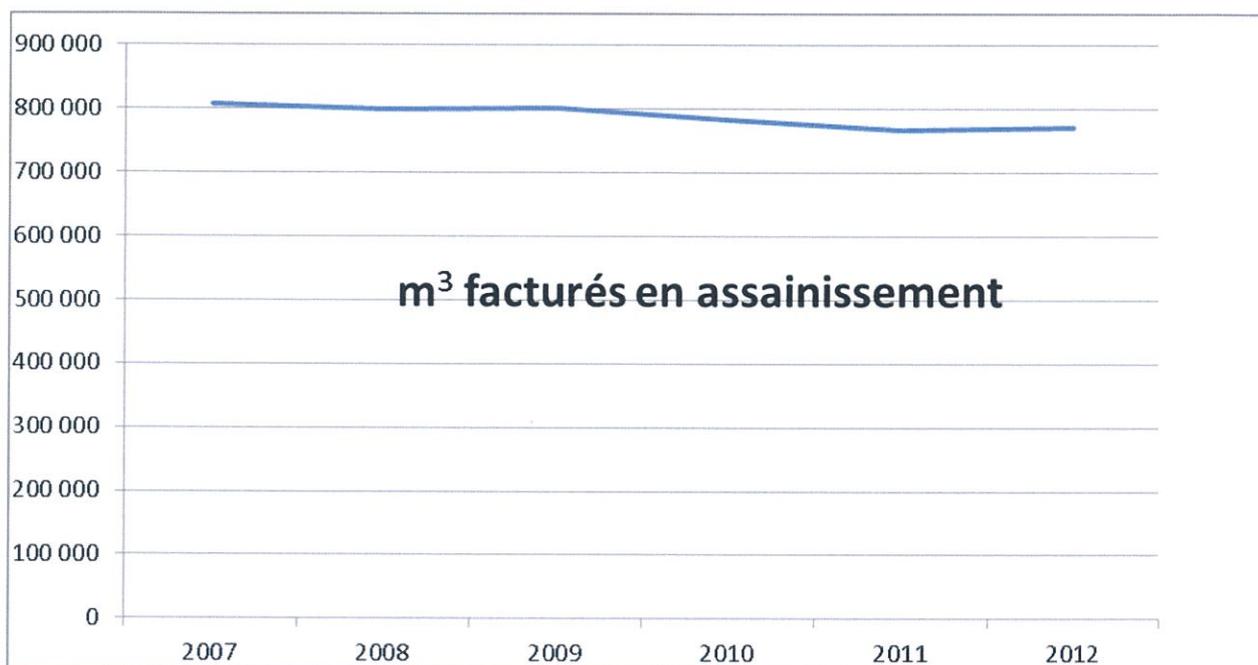
Le capital restant à rembourser en 2013 est de 4 238 000 euros, contre 2 587 000 euros en 2012. Cette augmentation est due notamment à l'intégration de nouvelles communes (750 000 euros), et au recours à l'emprunt en 2012 et envisagé en 2013, respectivement 400 000 et 900 000 euros. La dette par habitant en 2012 était de 161 euros/an. Elle augmente fortement sur 2013 avec un montant de 229 euros/an.

Le montant des annuités d'emprunts est de 465 000 euros sur 2013. Il diminue jusqu'en 2016 (365 000 euros), si aucun nouvel emprunt n'est contracté.



Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m³ facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 0.8 % par an. Le nombre de m³ facturé en 2012 est de 770 000 m³.



☞ En appliquant une diminution identique, **nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2013 aux abonnés de l'ordre de 860 000 m³** en ajoutant les communes nouvellement intégrées.

Ce qui représente une recette de 862 000 euros en 2013, contre 575 000 en 2012.

Le prix moyen du m³ d'eau sera de 0.9876 euros/m³, contre 0.9588 euros en 2012, soit une augmentation du m³ de 3 %.

	Montant moyen de la redevance assainissement	Evolution redevance
2011	0,9459 €	
2012	0,9588 €	1,37%
2013	0,9876 €	3,01%

A noter, que le montant de la redevance est très variable en fonction des communes. Un lissage est effectué sur 10 ans, avec pour objectif un prix du m³ en 2020 de 1.0674 euros/m³.

A cela s'ajoute 0.15 euros/m³ pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau.

Les investissements 2012

Les investissements 2012 ont été marqués par les études d'un montant de 33 000 euros :

- la phase AVP et Projet de la réhabilitation de la station de Croix et de son réseau,
- la faisabilité d'un assainissement intercommunal et le diagnostic des réseaux sur les communes de Réchesy, Courtelevant, Florimont,
- l'étude d'épandage des boues de la lagune de Faverois et sa mise en œuvre en août 2012.

Et les travaux pour un montant de 470 000 euros (dont 200 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- mise en séparatif de la rue Bellevue à Grandvillars dans la logique du schéma directeur de la commune,
- réhabilitation d'une partie du réseau unitaire du quartier Voinaie
- déplacement des réseaux eaux usées et pluviales à Beaucourt, au niveau de l'entreprise CEB.
- le développement de la supervision et de la télégestion de la station d'épuration de Grandvillars et du poste de relevage en liaison.

Une image du compte administratif 2012

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2012 :

- un excédent de fonctionnement de 1 036 000 euros,
- un déficit d'investissement de 22 000 euros,

☞ **soit un excédent global fin 2012 s'établissant à hauteur de 1 058 000 € sans y intégrer les restes à réaliser.**

Un emprunt de 400 000 euros a été contracté pour faire face aux dépenses d'investissement.

	Résultat 2012	Résultat 2011 repris	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2013
Fonctionnement	158 726,20	877 291,80	1 036 018,00	Dépenses	391 811,23
Investissement	-85 756,96	107 685,18	21 928,22	Recettes	344 514,00
Total	72 969,24	984 976,98	1 057 946,22	Total	-47 297,23

A noter que les amortissements n'ont pu être effectués sur l'année 2012 en raison d'informations en attente auprès de la Trésorerie. Le budget de 2012 serait alors en déficit d'environ 130 000 euros, et en excédent d'investissement de 200 000 euros.

Les orientations 2013

☞ Les grandes lignes du budget primitif 2013

En fonctionnement

Les dépenses 2013 – 1 840 000 euros

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 823 000 € dont :

▪ frais du personnel affecté par la CCST	280 000 €
▪ marché de travaux, entretien, réparation	377 000 €
▪ analyses et études	15 000 €
▪ contrat de gérance...	18 000 €
▪ énergie	63 000 €
▪ charges de gestion	70 000 €

Impôts et taxes dont

redevance pollution (Agence de l'Eau) 90 000 €

Charges financières (intérêts d'emprunts + ICNE) 227 000 €

Dotation aux amortissements 360 000 €

Admissions non valeurs 50 000 €

Virement section investissement 290 000 €

Les recettes 2013 – 1 174 000 euros

Vente d'eau et travaux aux abonnés	726 000 €
Redevance modernisation des réseaux de collecte	90 000 €
Participation raccordement à l'égout	80 000 €
Prime épuration (Agence de l'Eau)	115 000 €
Subvention Agence de l'eau	25 000 €
Participation commune extérieure...	70 000 €
Ecritures d'ordre	68 000 €

☞ Le budget de fonctionnement est en déficit de 667 000 € auquel s'ajoute l'excédent de 2012 de 1 036 000 euros, soit un excédent de 369 000 euros.

En Investissement

Les dépenses 2013 – 2 612 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 293 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 68 000 € d'écritures d'ordre,
- 391 000 € pour couvrir les restes à réaliser.

Les restes à réaliser concernent principalement (391 000 euros) :

- la fin des travaux sur la première tranche du quartier Voinaie à Delle,
- la fin des travaux sur la rue Boron, rue des Grands Champs à Grandvillars,
- la finalisation de l'équipement règlementaire de deux déversoirs d'orage (un sur Delle et un sur Beaucourt),
- la création de 8 branchements sur le domaine public.

Les travaux à engager sur 2013 représentent 1 530 000 euros :

- réhabilitation de la station et du réseau à Croix pour 835 000 euros,
- réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration 400 000 euros,
- l'engagement d'une seconde tranche de réhabilitation des réseaux sur le quartier Voinaie 200 000 euros,
- équipement en télégestion de 5 postes de relevage (2 Grandvillars, 2 Joncherey, 1 Faverois) pour 20 000 euros,
- création de branchement sur domaine public pour 25 000 euros,
- travaux d'investigation et/ou d'amélioration sur les réseaux au niveau de la voie ferrée dans la traversée de Delle pour 50 000 euros.

Les études à engager représentent 235 000 euros et concernent :

- Etude de modélisation hydraulique du réseau unitaire de Delle pour 80 000 euros,
- Diagnostic du réseau de Beaucourt suite au constat des services de l'état de rejet d'eaux usées en direct dans le milieu naturel et réflexion sur le raccordement de Montbouton pour 50 000 euros,
- Etude de faisabilité de l'assainissement sur la commune de Chavannes-les-Grands pour 15 000 euros,
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif complète de Bretagne pour 50 000 euros,
- Lancement de la phase AVP de maîtrise d'œuvre pour les travaux de Rechesy, Courtelevant, Florimont, relevé géomètre pour 40 000 euros,

Les recettes 2013 – 2 595 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 360 000 € de provision aux amortissements,
- 290 000 € de virement de la section d'exploitation,
- 890 000 € d'aide de l'Agence de l'eau pour les études et les travaux,
- 153 000 € d'aide DETR.

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendues notamment pour les travaux inscrits dans le contrat de rivière :

- Station et réseaux de Croix : 364 000 euros,
- Travaux de réhabilitation à Grandvillars : 156 000 euros,
- Travaux de réhabilitation sur Delle : 171 000 euros,
- Etude modélisation hydraulique de Delle : 40 000 euros,
- Diagnostic des réseaux de Beaucourt : 25 000 euros,
- Second tranche réhabilitation réseau Voinaie à Delle : 100 000 euros.

La perception de DETR est prévue sur les projets :

- Réhabilitation de la filière boues de la STEP de Grandvillars : 40 000 euros,
- Réhabilitation de la première tranche Voinaie : 35 000 euros,
- Réhabilitation du réseau-station de Croix : 62 000 euros.

Ainsi que des participations de collectivités à certains travaux :

- La Ville de Delle pour la reprise d'avaloirs pour 17 000 euros.

Un emprunt de 900 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux de Croix et la réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars.

☞ **le budget d'investissement est en déficit de 17 000 euros, auquel s'ajoute l'excédent de 2012 de 22 000 euros. Le budget d'investissement est ainsi en excédent de 5 000 euros.**

	Budget 2013	Résultat 2012	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-679 000,00	1 036 018,00	357 018,00
Investissement	-17 000,00	21 928,22	4 928,22
Total	-696 000,00	1 057 946,22	361 946,22

Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire 2013 (DOB)
SPANC

Situation

Le SPANC de la CCST est entrée en activité le 1^{er} janvier 2009.

Afin de mutualiser les moyens, le SPANC est associé au service assainissement collectif. Cette mutualisation se répartit sur le recours d'un technicien assainissement. La charge de travail est affectée à 1/3 au SPANC et à 2/3 temps au service assainissement collectif. Une répartition générale des charges de son activité (voiture, équipements, courriers...) est réalisée dans les mêmes proportions.

Bilan 2012

Le SPANC a réalisé :

- 12 certificats d'urbanisme,
- 9 permis de construire,
- 19 contrôles suite à travaux,
- 140 diagnostics d'installations existantes,

L'essentiel des diagnostics a été réalisé sur la commune de Suarce.

Les objectifs de contrôle ont été atteints.

En termes d'entretien des systèmes, 17 vidanges ont été programmées avec les particuliers.

Objectifs 2013

L'année 2013 sera basée principalement sur la poursuite des contrôles de l'existant sur la commune de Lepuix-Neuf.

Dans le cadre de la démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs sur le plateau de Croix, en lien avec l'Agence de l'eau, environ 50% des particuliers sont volontaires. La CCST est dans l'attente de la validation officielle du projet par l'Agence de l'eau qui devrait intervenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2013. Le technicien aura en charge l'aide technique aux particuliers et la validation des travaux en fin de chantier. Les travaux par les particuliers devront être réalisés dans les trois ans.

Dépenses 2013

Un montant de 2 000 euros est affecté pour frais généraux (locaux, matériel, véhicule...).

Un reversement est programmé au budget général de la CCST afin de contribuer à la rémunération du technicien sur la base de son tiers temps, des frais de comptabilité et des indemnités d'élu. Une somme de 14 000 euros est affectée pour 2013.

Une somme de 10 000 euros est affectée pour l'entretien de système d'assainissement autonome, sur demande des particuliers. Ces entretiens sont réalisés par Bordy. Une somme équivalente est inscrite en recette (remboursement du coût par les particuliers demandeurs).

Une somme de 41 600 euros est affectée pour le reversement des subventions aux particuliers dans le cadre du projet de réhabilitation. Une somme équivalente est inscrite en recette (soutien financier reçu de l'Agence de l'eau).

Recettes 2013

En contrepartie, le 9^{ème} programme de l'Agence de l'Eau RM et C, affecte une contribution de 26 euros par contrôle diagnostic des installations existantes. Sur la base de 160 contrôles pour l'année 2013, il est donc attendu une recette de 4 160 euros de l'Agence de l'eau.

Dans le cadre du projet de réhabilitation, l'aide au suivi technique et administratif est allouée à la CCST pour chaque dispositif réhabilité (250 euros par dispositif), en plus de l'aide aux particuliers. Une somme de 44 100 euros est inscrite.

L'objectif sur 2013 est sensiblement le même que l'année 2012 (160 contrôles), en conséquent, il est proposé de maintenir la tarification :

- 63.51 euros HT (67 euros TTC) pour un contrôle de l'existant
- 127.01 euros HT (134 euros TTC) pour un diagnostic d'installation neuve,
- 20 euros HT pour frais de gestion de l'entretien.

Ce qui permettra de procurer une recette hors taxe de 10 200 euros.

Une somme de 10 000 euros est affectée pour le remboursement des particuliers à l'entretien de système d'assainissement autonome. Ces entretiens sont réalisés par Bordy. Une somme équivalente est inscrite en dépense (paiement du vidangeur).

Un excédent de 150 euros est cumulé en fin de budget 2012.

Soit un total en dépenses et recettes de fonctionnement de 68 460 euros HT.

Grande lignes du BP 2013 sur une année civile

Les grandes lignes du budget 2013 se ventilent de la manière suivante :

En fonctionnement

En dépenses :

Charges à caractère général

- poste technicien, comptabilité, indemnités élu	14 000 €
- frais généraux (locaux, matériel...)	2 000 €
- entretien des systèmes d'assainissement	10 000 €
- soutien des particuliers à la réhabilitation	41 600 €
- dépenses imprévues/admissions non-valeur	500 €

En recettes :

Prime Agence de l'eau RMC	4 160 €
Aide Agence de l'eau réhabilitation	44 100 €
Recettes (paiement des contrôles)	10 200 €
Paiement de l'entretien par les particuliers	10 000 €

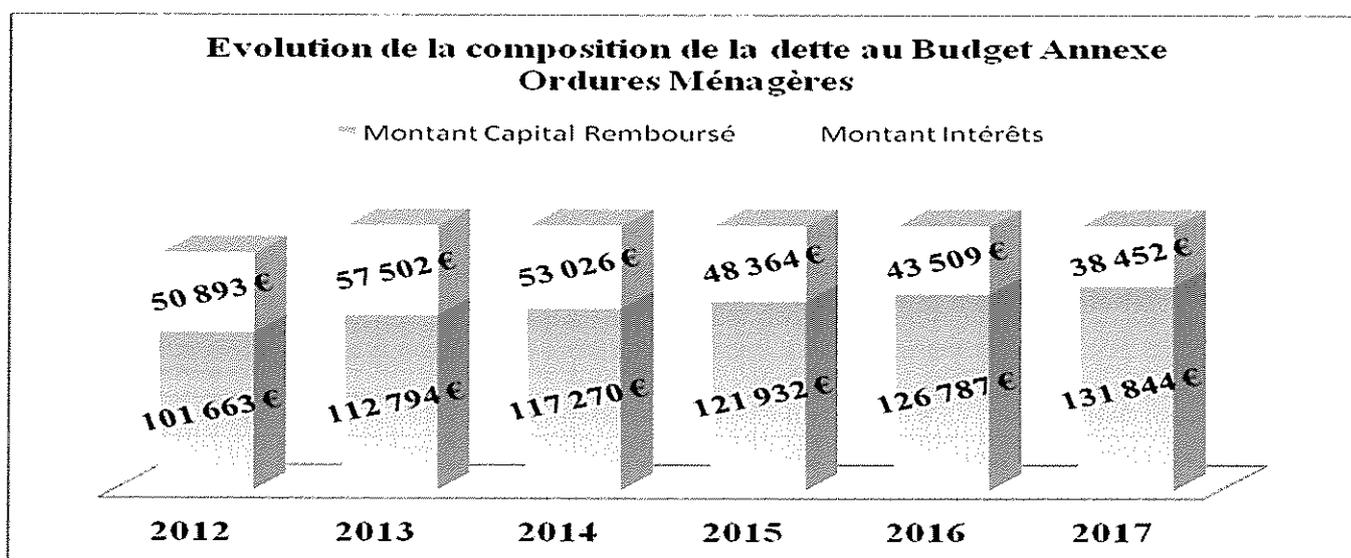
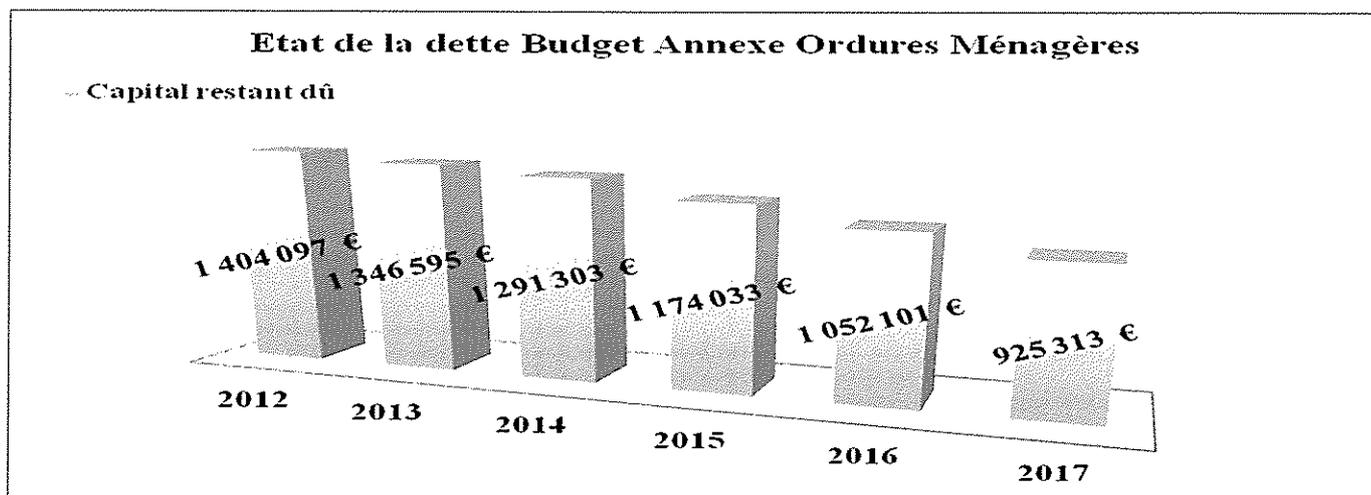
Le budget de fonctionnement s'équilibrerait à 68 460 euros.



A noter, que dans le cadre du nouveau programme de l'Agence de l'eau, la prime pour contrôle (26 euros) du SPANC est arrêtée à compter du 1^{er} janvier 2014.

**Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013
ORDURES MENAGERES**

I. Dettes : emprunts



II. Evolution de nos principales recettes :

- Participation des usagers en K€ de 2004 à 2012

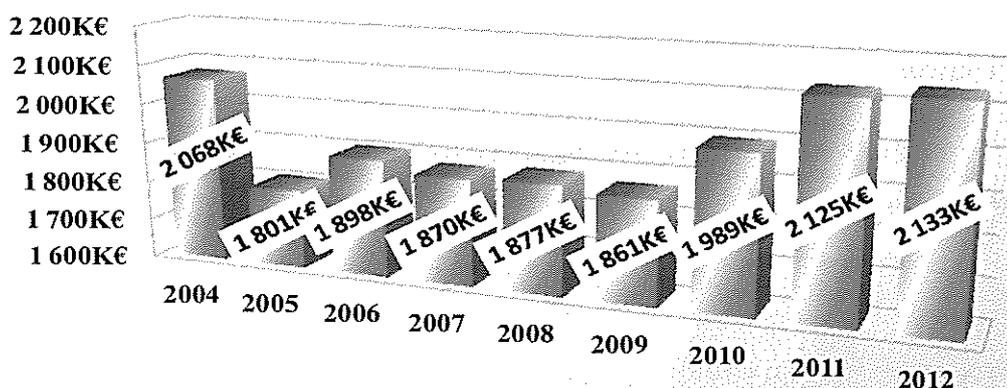
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Totaux	2 068K€	1 801K€	1 898K€	1 870K€	1 877K€	1 861K€	1 989K€	2 125K€	2 133K€
Écarts		-267K€	-170K€	-198K€	-191K€	-207K€	-79K€	57K€	65K€

La hausse de la participation des usagers depuis 2009 provient surtout essentiellement d'une augmentation de la dotation en bacs.

Mais globalement, en euro constant cette participation est en baisse depuis 2004.

EVOLUTION DE LA REDEVANCE INCITATIVE DES USAGERS

■ Participation réelle des usagers K€



- Soutiens financiers de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Soutiens financiers et ventes de matériaux	532 385 €	494 984 €	452 285 €	618 035 €	739 609 €

Les soutiens financiers et la revente des matériaux évoluent en fonction des tonnages et des mercuriales. Ils ont progressé de plus de 207 K€ soit près de 40% depuis 2008.

Cette progression s'explique d'une part par le changement Ecoemballages et par les performances du tri d'autre part.

III. Evolution des principales dépenses

- Coût de traitement des déchets 2008 à 2012 Incinération à la tonne coût SERTRID

	2008	2009	2010	2011	2012
Traitement OMR	96.01 €	122.38 €	122.38 €	132.96 €	133.00 €
Traitement ENC incinération	103.39 €	130.82 €	130.82 €	135.21 €	138.46 €

Les coûts d'incinération ont augmenté de 38.53% pour les OMR et de 33.92% pour les encombrants entre 2008 et 2012

- Coût de traitement des différents déchets 2008 à 2011

	2008	2009	2010	2011	2012
Traitement OMR	409 099 €	498 245 €	492 171 €	502 297 €	521 747 €
Traitement ENC incinération	125 402 €	158 473 €	149 660 €	117 092 €	141 005 €
Traitement des ENC			39 990 €	42 713 €	37 701 €
Traitement déchets verts	121 669 €	154 661 €	147 012 €	160 113 €	178 440 €
Traitement verre	48 574 €	51 184 €	50 134 €	50 582 €	54 484 €
Traitement du bois	35 229 €	38 184 €	39 892 €	38 137 €	38 322 €
Traitement CS	207 689 €	197 097 €	194 411 €	189 972 €	230 166 €

Remarque :

Pour le traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR), l'évolution est due uniquement à l'augmentation des coûts de l'incinération. En effet depuis 2003 les tonnages collectés diminuent (-2613 tonnes soit 110 kg par habitant).

- Coût prestation Plastic Onnium de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Prestation PO	210 136€	221 401€	224 758€	249 459€	122 484€

Suite à la reprise en régie du marché PO, le montant de la prestation est de 112 484€ en 2012, soit un gain de 126 975€ pour la collectivité.

- Coût des frais de personnel de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Frais de personnel	733 522€	789 836€	762 870€	761 238€	777 635€

L'augmentation (+3%) s'explique par le remplacement des agents en congé ou en maladie.

IV. Récapitulatif 2012

- Résultat de l'exercice de 2008 à 2012

	2 008	2 009	2 010	2 011	2012
FONCTIONNEMENT	106 486€	-215 844€	-39 669€	241 656€	-79 236€
INVESTISSEMENT	-162 067€	189 057€	97 643€	26 378€	39 133€
RESULTAT D'EXERCICE N-1	396 073€	340 493€	313 706€	371 680€	661 921€
RESULTAT GLOBAL	340 493€	313 706€	371 680€	661 921€	466 774€

A noter : Le résultat de 2012 a permis au Service Ordures Ménagères de :

- faire face à l'évolution des coûts de traitement
- réaliser les travaux de dépollution et aménagement de la déchetterie pour près d'1 000 K€.
- d'investir en limitant l'emprunt (458 K€)

V. Perspective 2013

Section de fonctionnement 2013

• Augmentations

- Augmentation du coût de l'incinération des OMR+2% (SERTRID) soit :
 - 137.24€ au lieu de 133€
- Augmentation de la taxe générale des activités polluantes (TGAP) :
 - incinération : 6.40€/T à 8.00€/ HT (Sertrid ISO 14001)
 - enfouissement 20.00€/T à 21.42€/T HT
- revalorisation annuelle des autres marchés soit 2% environ

- **Diminution**
 - Contrat PO – 38 000€

Budget 2013 fonctionnement dépenses

Total fournitures	106 400€
Total traitement	1 451 500€
Total autres frais	275 000€
Charges de personnel	800 000€
Créances éteintes	3 000€
Intérêts réglés à l'échéance	58 000€
ICNE	18 000€
Titres annulés exercice antérieur	8 000€
Subvention de fonctionnement	7 000€
Dotations aux dépréciations actifs circulants	6 000€
Amortissements	441 000€
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 170 900€

Budget 2013 fonctionnement recettes

Total vente des matériaux	247 500€
Participation des usagers	2 410 670€
Soutiens financiers	433 000€
Excédent 2012	427 641
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 271 311€

Vu les perspectives du budget 2013, il n'est pas envisagé une augmentation de la participation des usagers.

Section d'investissement 2013

- Liste des principaux investissements prévus au budget
 - Poursuite des travaux d'aménagement et de dépollution des sites 924 K€
 - Achat BOM 190 K€
 - Grappin 45 K€
 - Achat 4 bennes déposables 27K€
 - Ajout bacs 30 K€

BUDGET 2013 SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES			
LIBELLE	Report INV	BUDGET 2013	BUDGET 2013+RAR 2012
Total dépenses financières	0	140 000	140 000
Total MP dépollution-aménagement déchetterie	784 179	140 266	924 445
Total divers équipements	17 335	349 000	366 335
TOTAL DEPENSES INVEST 2013	801 515	629 266	1 430 781

BUDGET 2013 SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

BUDGET 2013	REPORT INVESTISSEMENT	BUDGET 2013	BUDGET 2013+RAR
FCTVA	0	110 000	110 000
Autres réserves/RAR	694 235	0	694 235
Subvention agence de l'eau	36 315	0	36 315
Subvention DETR	110 098	0	110 098
Total recettes financières	840 648	110 000	950 648
Amortissements		441 000	441 000
Report excédent invest 2012	0	0	39 133
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	840 648	551 000	1 430 781
Excédent ou déficit d'investis budget 2013			0
RESULTAT GLOBAL 2013			100 411

Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013
Pôle Gare de Delle

Durant l'année 2012, le projet de redynamisation de la gare de Delle et de son bâtiment « voyageurs » a avancé et s'est concrétisé après quelques rebondissements

Après la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 octobre 2011, la convention de location a été signée entre la CCST et le propriétaire RFF. (rappel : location du bâtiment « voyageurs » pour 1000 € par an – 630 m² et 150 € par an pour les 6000 m² de parking). En août 2012, le bureau BEJ a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet après une procédure de consultation (MAPA).

Contacts pôle affaires et pôle public

Après des contacts initialement fructueux, le projet exclusif avec un partenaire helvétique n'a pas donné suite et la CCST s'est orientée vers une l'organisation d'une gestion en directe des locataires privés.

3 zones ont été formalisées dans le secteur privé.

- Un open space franco-suisse de 38 x 2 m² à l'extrémité (suisse) du bâtiment. Qui pourra être loué comme salle de réunion ou bureaux temporaires
- Une zone réservée à une société notariale (255 m²)
- Une zone réservée à un bureau d'étude d'ingénierie (BEJ, notre maître d'œuvre du projet) de 108 m²

La zone réservée aux notaires et BEJ a fait l'occasion de deux offres de location de la part de la CCST.

Le pôle public garde tout son rôle et reste déterminant car il lui permet d'avoir une série de services (entretien des locaux, prestations de services directement réalisée par le pôle public) facilitant le séjour dans les lieux des locataires d'affaires.

Les services de l'Etat sollicités pour l'accompagnement du chantier d'insertion de la gare, ont souhaités la création d'un chantier autonome des deux structures initialement porteuses (Chamois et Intermed).

Cette association s'est créée fin 2012 et porte le nom de CHA CA SOL (Chantier Café Solidaire)

Cette association loi 1901, est en procédure d'agrément par l'Etat au titre de l'insertion et de l'économie solidaire.

Rappelons que le chantier d'insertion « Bistrot Epicerie solidaire » permettra à 6 chômeurs du Sud du Territoire de bénéficier d'un contrat d'insertion de 6 mois renouvelables.

Le Budget 2013

L'INVESTISSEMENT 2013

L'année 2013 sera une année particulière.

C'est l'année de la réhabilitation du bâtiment voyageur et de création du pôle multi modal.

Un dossier de Consultation des entreprises a été publié en procédure dématérialisée.

A retenir que souhaitant ouvrir le marché aux entreprises locales, 15 lots de travaux ont été indépendamment formalisés pour la réhabilitation du bâtiment voyageur. Plus de 100 dossiers ont déjà été retirés.

La date limite de remise des offres est le 1^{er} mars 2013.

Avant cette date, nous restons donc sur des coûts prévisionnels

Le Budget d'investissement reste globalement aligné sur la base initiale des coûts :

Soit 538 000 € HT de travaux pour la réhabilitation du bâtiment voyageur (pôle public et pôle privé) en y intégrant des options supplémentaires demandées par les 2 locataires.

La majoration de ces options a pour incidence logique la majoration proportionnelle du loyer de location des bureaux par la CCST aux deux locataires.

Il convient également d'inscrire une prévision de 262 000 € HT pour le volet Pôle d'échange multimodale (parking et voiries).

Soit un total de dépenses de **800 000 € HT** pour le projet.

Le budget gare étant assujéti à la TVA, cette dernière sera compensée mensuellement mais les factures de loyer seront de ce fait majorées de la TVA auprès des deux entreprises locataires.

Sur la base du budget travaux prévisionnel, trois demandes de subventions ont été adressées :

- à l'Etat (Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort) pour 100 000 €,
- à Monsieur le Président du Conseil Général (100 000 €)
- et à Madame la Présidente de la Région Franche-Comté (200 000 €).

L'Etat nous ayant déjà fait savoir qu'il ne pourrait participer au financement des travaux d'investissement, nous n'attendons pas de subvention à ce titre.

Pour mémoire l'Etat à travers les services de la DIRECCTE va très fortement contribuer au financement du chantier d'insertion.

Nous sommes toujours en attente de réponse de la part des 2 autres institutions.

Par prudence et sans réponse définitive de la part de ces financeurs, nous inscrirons en recette d'investissement seulement 200 000 € de subvention (combinée CG et CRFC) et 600 000 euros de recours à l'emprunt pour cette opération.

Le SMTC est prêt à prendre en charge la réalisation du quai Bus OPTYMO qui sera situé sur le parking loué à RFF par la CCST.

Le principe général reste inchangé, les locations du pôle privé devront couvrir les annuités de l'emprunt et l'aide au fonctionnement du pôle public.

LE FONCTIONNEMENT 2013

A la charge de la CCST en dépenses de fonctionnement

La charge de chauffage collectif, récupéré ensuite auprès des locataires au prorata de l'énergie consommée.

Le coût de consommation de gaz est estimé à 1,20 € HT du m² par mois pour les 3 mois de chauffage en 2013, soit 2 340 €.

La contribution partielle (environ 20 semaines sur 2013) au fonctionnement du pôle public par convention CHACASOL : 8 000 €

Location (convention RFF) et impôts locaux : 4 000 €

Il conviendra également de provisionner des frais pour provision fluides travaux (eau, gaz , électricité)

Les dépenses de fonctionnement pour 2013 correspondront à une provision totale de **20 800 € H.T.**

Les recettes seront-elles composées du remboursement des charges de chauffage et des loyers des locataires sur 4 mois.

SCP notaires : 14 000 €

Bureau BEJ : 4 500 €

Remboursement de charges de chauffage des locataires : 2 300 €

Communauté de Communes du Sud Territoire
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013
EAU POTABLE

Préambule

La prise de compétence eau potable est effective depuis le 1 janvier 2004. Un service des eaux a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et les 2 anciens syndicats qui étaient présents sur notre territoire : le SIDES et le SIVOM du Sundgau. Depuis cette date, la politique de gestion administrative et financière ainsi que les différents investissements sont du ressort direct du service des eaux.

En mars 2010, notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser intégralement sa compétence eau potable et exploite ainsi directement en régie ses réseaux et infrastructures.

Le 1^{er} janvier 2013, notre collectivité a franchi un nouveau cap en accueillant 9 nouvelles communes : Boron, Brebotte, Bretagne, Froidefontaine, Grosne, Joncherey, Recouvrance, Vellescot et Thiancourt. Thiancourt était déjà exploitée à travers la régie. Joncherey le sera par un contrat d'affermage signé avec Véolia depuis 2008. Pour les 7 communes du bassin de l'Écrevisse, cela sera une découverte. Afin de mener à bien l'exploitation de ce nouveau périmètre, un nouvel agent a été recruté le 1^{er} février dernier par mutation. Il travaillait précédemment au service eau potable de la CCBB.

Les éléments marquants de 2012

L'année 2012 a principalement été marquée par la poursuite de la consolidation de la prise en exploitation directe des infrastructures. Elle a aussi été ponctuée de plusieurs réunions, avec la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse et les communes de Joncherey et Thiancourt pour préparer au mieux l'intégration de 9 communes au 1^{er} janvier 2013.

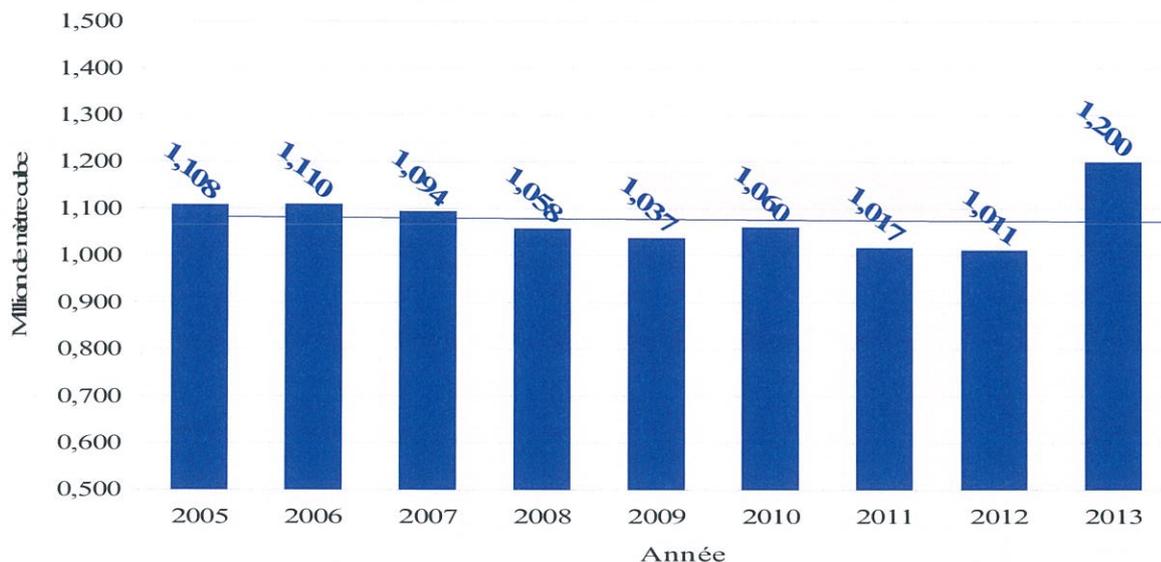
Le budget 2012 est ainsi identifié par :

- une **continuité de service aux abonnés confirmée** tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire et assez comparable à 2011),
- une **attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau** (au Pays de Montbéliard Agglomération, au SIEA et à la CCBB) et la production d'eau potable **afin de maîtriser leurs impacts financiers**,
- le pilotage **de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant** avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.

Évolution de la consommation, de l'achat et de la production d'eau en 2012

L'année 2012 confirme la tendance générale constatée depuis 2006. La consommation est en **recul (toutefois moins soutenue) de 1 % sur l'année** (soit environ – 10 000 m³ représentant 1,5 m³ économisés par famille). La contraction est de 9,6 % depuis 2005. Le chiffre des ventes sur l'année civile est toutefois à pondérer car il intègre une part estimée des volumes. En effet, les consommations comptabilisées entre la relève réelle (réalisée 1 fois par an au cours de l'année) et la fin de l'année civile génèrent inévitablement une estimation.

Communauté de Communes du Sud Territoire Evolution des mètres-cubes d'eau vendus



Par prudence, il faut donc envisager des **ventes pour 2013 en diminution eux aussi de 1 %** tout en intégrant les nouveaux volumes vendus sur les 9 nouvelles communes ainsi qu'à la CCBB (export vers Montreux-Château et Autrechêne). Ceci devrait donc représenter approximativement 1,2 millions de mètre-cube d'eau vendus soit 1,97 millions d'euros de recette.

Concernant les achats d'eau pour 2012 (*pour rappel* : à Pays de Montbéliard Agglomération pour le secteur Beaucourt, au SIEA pour le secteur Croix – Villars le Sec et à la CCBB pour les écarts de Florimont), **une économie globale de 15 200 m³** (soit – 3,6 % par rapport à 2011) a été réalisée principalement sur Beaucourt. Pour mémoire, **25 300 m³ avaient déjà été économisés en 2011** (soit – 5,8 % par rapport à l'année 2010).

Ces **économies** représentant 20 000 € sur 2 ans sont **le fruit d'un travail permanent de recherche de fuites, d'interventions rapides** pour effectuer les réparations sur les canalisations détériorées ou renouveler les branchements fuyards et d'une **gestion patrimoniale adaptée**.

Cette même **attention de rationalisation et d'économie continue d'être portée** sur nos sites de production et distribution d'eau potable. Après avoir **diminué globalement en 2011 les prélèvements d'eau de 360 m³ par jour** (soit – 9,6 % par rapport à 2010), c'est **165 m³ supplémentaires par jour en 2012 qui ont été économisés** (soit – 4,6 % par rapport à 2011).

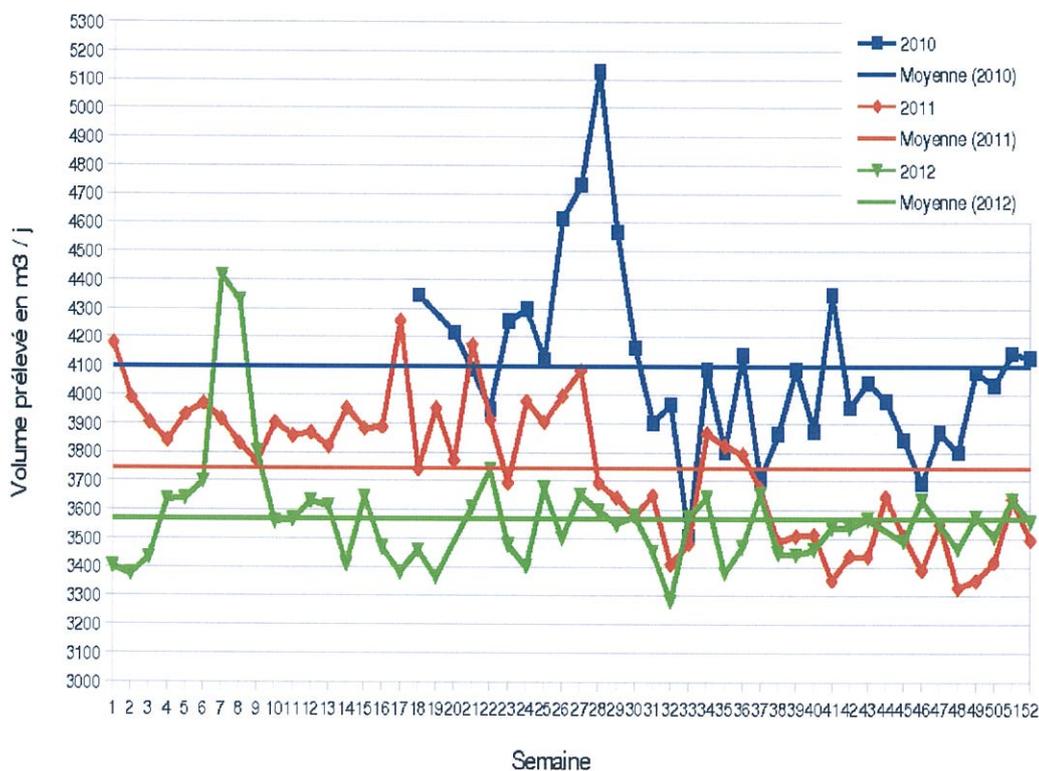
Ce **travail quotidien des techniciens** permet ainsi de moins solliciter nos installations donc d'**économiser** sur les **coûts énergétiques et produits de traitements** associés, de **diminuer** notre **redevance prélèvement** et **permet d'améliorer nos rendements**.

Communauté de Communes du Sud Territoire
 Volume d'eau mis en distribution par jour
 sur l'ensemble de notre réseau entre 2010 et 2012

Communauté de Communes du Sud Territoire
 Rendement et ILP des réseaux par Unité De Production de 2010 à 2012

UDI	Communes desservies	2010				2011				2012			
		Prélèvement ou achat En m ³	Eau vendue En m ³	Rendement brut *	Indice Linéaire De Perte En m ³ /km/jour	Prélèvement ou achat En m ³	Eau vendue En m ³	Rendement brut *	Indice Linéaire De Perte En m ³ /km/jour	Prélèvement ou achat En m ³	Eau vendue En m ³	Rendement brut *	Indice Linéaire De Perte En m ³ /km/jour
Abbévillers (achat d'eau SIEA)	Croix, Villars le Sec	40 480	35 503	87,71%	1,77	42 489	37 948	89,31%	1,62	41 038	38 460	93,72%	0,92
Beaucourt (achat d'eau PMA)	Beaucourt, Fêche l'Eglise, Montbouton	420 115	294 749	70,16%	6,57	392 893	299 250	76,17%	4,91	378 879	269 600	71,16%	5,72
Faverols	Dolle, Faverols, Joncheroy, Lebelain, Thiancourt	785 210	524 973	66,86%	10,87	645 520	524 123	81,19%	5,07	585 442	487 290	83,23%	4,10
Grandvillars	Grandvillars	168 780	136 891	81,11%	3,22	165 585	121 975	73,66%	4,40	163 714	135 837	82,97%	2,81
Lepuix-Neuf	Lepuix-Neuf, Suarce, Chavanatte, Chavannes les Grands	104 391	79 018	75,69%	5,74	93 262	60 215	64,57%	7,48	91 857	65 987	71,84%	5,85
Réchésy (incluant Courtelevant)	Réchésy, Courtelevant, Courcelles, Florimont	130 830	90 570	69,23%	4,19	127 315	89 181	70,05%	3,97	112 979	89 361	79,10%	2,46
St Dizier	Saint Dizier l'Evêque	50 644	27 874	55,04%	13,00	48 302	29 992	62,09%	10,45	31 273	29 183	93,32%	1,19
Totaux:		1 700 450	1 189 578	69,96%	6,48	1 515 366	1 162 684	76,73%	5,41	1 405 182	1 115 718	79,40%	3,29

Communauté de Communes du Sud Territoire
 Rendement et Indice Linéaire de Perte par Unité de Production de 2010 à 2012



État de la dette

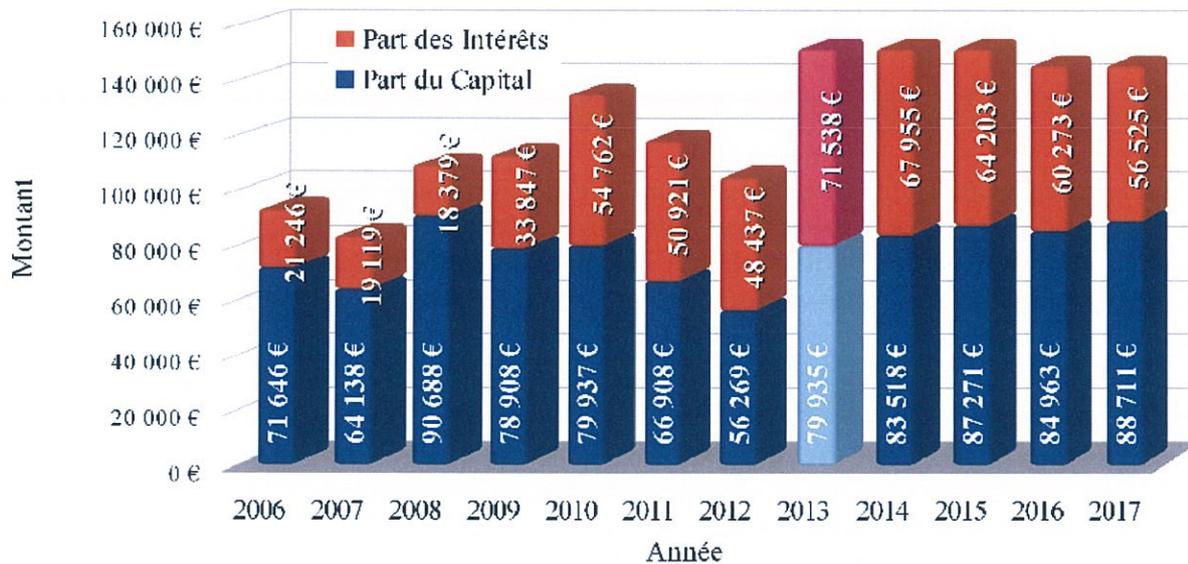
L'endettement au 1^{er} janvier 2012 était de 1 039 763 € correspondant à 9 emprunts à taux fixe contractés entre 2000 et 2010, de durées comprises entre 12 et 30 ans. L'encours remboursé sur 2012 représentait 104 706,60 € soit 56 269,21 € en capital et 48 437,39 € en intérêts.

Un **nouvel emprunt a été contracté en 2012 à hauteur de 350 000 €**. De plus, avec l'intégration des nouvelles communes au 1^{er} janvier 2013, **2 emprunts contractés par la CCBB ont été repris dans notre budget représentant 177 424 €**. Ces trois emprunts **impactent inévitablement les annuités à rembourser ainsi que l'extinction de la dette à partir de 2013**.

Il est à noter qu'un troisième emprunt (à hauteur de 30 000 €) contracté en 2012 par la CCBB sera intégré en cours d'année après le vote du CA de la CCBB.

Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Eau - Evolution de l'annuité de la dette

Evolution de l'encours de la dette - Budget Eau



Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Eau - Etat de la dette



Les investissements 2012

Les **investissements 2012** ont été **marqués par une gestion patrimoniale impactée** directement ou indirectement **par notre exploitation** des infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), **notre schéma directeur** et la **coordination des chantiers** avec le service assainissement et les autres communes. Ainsi, l'année 2012 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :

- La réalisation de 3 lots de travaux du programme AEP 2012 sur les réseaux de distribution (*pour mémoire* : quartier de la Voinaie dont *un contentieux en cours avec l'entreprise sur la partie assainissement*, rue Bouloche et impasse faubourg de Montbéliard à Delle).
- La réfection complète avec une canalisation calorifugée de la traversée du pont St Nicolas à Delle (rupture due au froid rigoureux du mois de février 2012).
- Le renforcement de la rue Malpommier à Grandvillars.
- Le renouvellement partiel (60 ml) de la canalisation alimentant les écarts de Florimont.
- Le renouvellement de 13 branchements faubourg de Montbéliard à Delle, rue du Général Leclerc à Grandvillars et rue du Jura à Lepuix-Neuf en coordination avec des travaux de voirie.
- L'attribution de 6 lots en fin d'année pour la réalisation de travaux du programme AEP 2012 sur les réseaux de distribution (*pour mémoire* : interconnexion Suarce – Chavanatte, partie basse de la rue de la maison blanche à Beaucourt, 3 passages sous voie ferroviaire à Delle et 1 rue de Boron à Grandvillars avec renforcement sur 150 ml).
- La réalisation de travaux de modification ou renouvellement de chambres de vannes ainsi que le renforcement de l'anti-intrusion sur Delle, Faverois, Lepuix-Neuf, Montbouton, Réchésy et Saint Dizier l'Évêque.
- La fin des études pour la révision et mise en œuvre des différents périmètres de protection de captage sur Grandvillars, Réchésy et Faverois. Il reste à finaliser l'étude sur Saint Dizier l'Évêque
- La poursuite des études sur les aires d'alimentation de captage de Grandvillars et Saint Dizier l'Évêque afin de limiter l'impact des activités humaines dont agricoles sur ses secteurs.
- La poursuite des études pour la mise en place d'un réseau adapté de surveillance de la qualité des eaux sur notre périmètre.

Une image du compte administratif 2012

Les premières projections laissent apparaître :

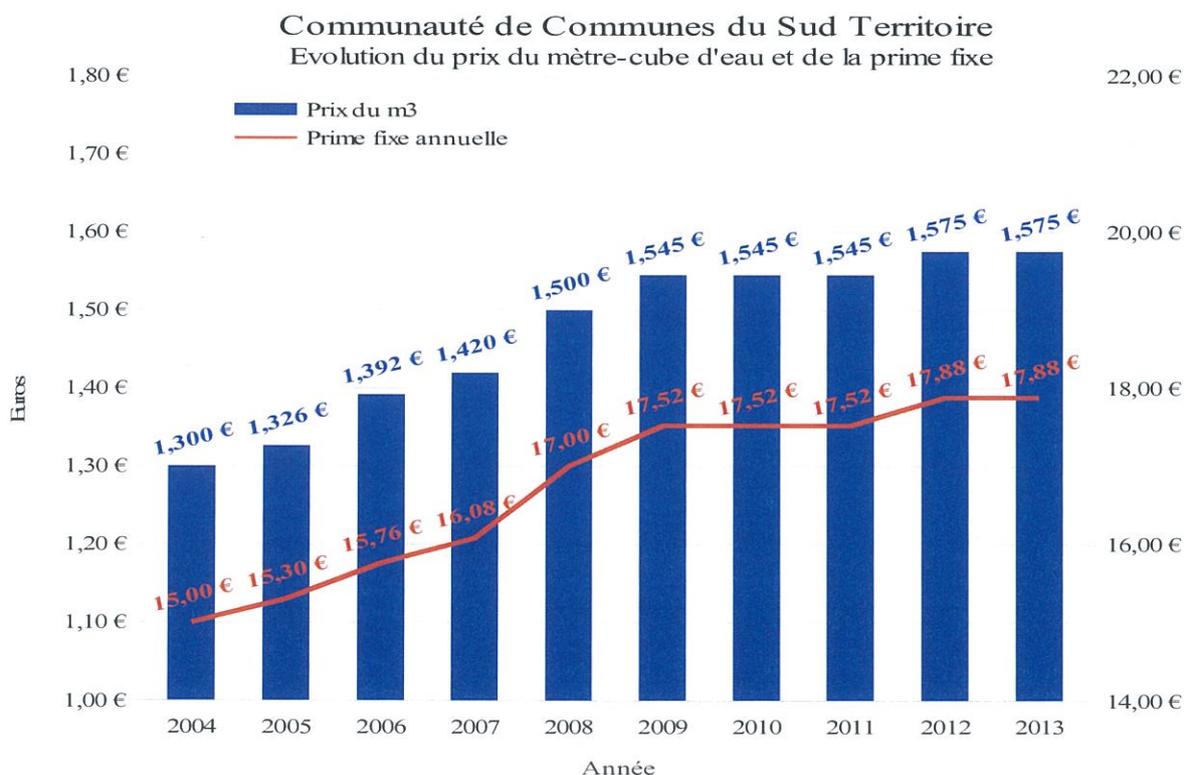
- un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **250 000 €** et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 825 000 €**.
- un **excédent** à la **section d'investissement de 575 000 € pour 2012** et de 320 000 € en incluant le déficit reporté 2011.
- des **restes à réaliser** à hauteur de **550 000 €**.

	Résultats 2012	Résultats 2011 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2013
Fonctionnement	252 423,56 €	570 855,47 €	823 279,03 €	Dépenses	598 846,49 €
Investissement	575 756,70 €	-254 915,25 €	320 841,45 €	Recettes	45 284,00 €
Total cumulé					590 557,99 €

Les orientations 2013

Le prix de l'eau pour 2013

Par délibération n°2012-07-34 du 12 décembre dernier, il a été décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau et des prestations associées. Il a été créé 2 nouveaux tarifs : une part communautaire sur la commune de Joncherey en complément de la rémunération du fermier (*Nota : contrat d'affermage avec Véolia jusqu'à fin 2019*) et fixant ainsi un prix global identique aux autres communes et un tarif de vente en gros pour la CCBB.



☞ Les grandes lignes du budget primitif 2013

En fonctionnement

Les dépenses 2013

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 503 000 € dont :

➤ frais du personnel	400 000 €
➤ marché de travaux (ERE)	340 000 €
➤ analyses d'eau, maintenance et études	185 000 €
➤ achats d'eau	240 000 €
➤ énergie, téléphonie	88 000 €
➤ redevance prélèvement	75 000 €
➤ maintenance	50 000 €
➤ provisions	70 000 €
➤ charges de gestion	55 000 €

Impôts et taxes dont :

- redevance pollution (Agence de l'Eau) 330 000 €

Charges financières (intérêts d'emprunts) 82 000 €

Dotations aux amortissements 330 000 €

Les recettes 2013 :

Vente d'eau et travaux aux abonnés dont : 2 360 000 €

- redevances pollution (Agence de l'Eau) 330 000 €

- travaux (branchements neufs) 60 000 €

Subventions diverses (dont Agence de l'Eau) 151 000 €

☞ **le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 114 000 €.**

En Investissement

Les dépenses 2013

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 80 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,

- 550 000 € correspondant aux restes à réaliser.

Une enveloppe de 1 114 000 € sera disponible pour diverses opérations : sécurisation et télégestion sur Froidefontaine, Grosne et Boron, chambre de comptage sur Autrechêne et Bretagne, travaux consécutifs aux arrêtés de protection des captage (filtre à charbon actif à Grandvillars, clôtures à Faverois et Grandvillars, télégestion et autosurveillance), la rénovation du château de Beaucourt (édicule et canalisations compris), l'achat d'un véhicule et d'un logiciel de facturation.

Les recettes 2013

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont connues :

- 330 000 € de provision aux amortissements,

- 1 071 000 € d'excédent reporté et virements de la section d'exploitation,

- 111 000 € de subventions,

- 232 000 € correspondant au besoin de financement antérieur.

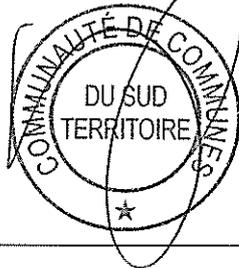
☞ **le budget d'investissement s'équilibre à 1 744 000 €.**

**Après en avoir débattu au sein du Conseil Communautaire,
Le Président prend acte de la réalisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2013.**

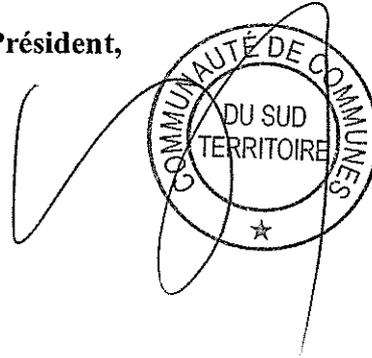
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 20 MARS 2013
Et publication ou notification le 20 MARS 2013**

Le Président,



Le Président,



Préfecture du Terr. de Belfort

20 MARS 2013

Service Courrier